

Système d'information et médecins libéraux : l'amélioration de la coordination passe par des investissements publics

Enquête URPS médecins Ile-de-France

Les commissions Spécialistes de Médecine Générale et à Exercice Mixte de l'URPS médecins libéraux d'Ile-de-France et l'Ardoc* ont mené une enquête** auprès des médecins libéraux franciliens sur la manière dont ils utilisent l'informatique au quotidien dans leur pratique professionnelle pour le suivi des dossiers de leurs patients, les échanges avec l'assurance maladie et la coordination entre professionnels de santé.

Un très bon niveau d'équipement en matériel des médecins libéraux

93 % sont informatisés depuis en moyenne 15 ans, 92 % ont un lecteur de carte vitale. Ils sont 87% à avoir souscrit un contrat de maintenance pour leur ordinateur et leurs logiciels.

Un bon niveau d'équipement en logiciels

- 86 % sont équipés pour la gestion des dossiers médicaux ;
- 85 % pour la télétransmission ;
- 67 % pour la comptabilité ;
- 60 % pour la gestion des rendez-vous.

Le courrier demeure le moyen privilégié de communication

A l'heure d'internet, des réseaux sociaux et des e-mails, et alors que 89 % ont informatisé leurs dossiers patients, le courrier reste pourtant le moyen le plus utilisé pour correspondre avec les médecins libéraux. En 2013, 97 % d'entre eux reçoivent toujours des comptes rendus de leurs correspondants par courrier. Ces courriers sont ensuite scannés pour être intégrés au dossier patient, d'où une perte de temps. L'e-mail est sous-utilisé : seul 1 médecin sur 4 reçoit des comptes rendus par e-mail. Le fax est encore très utilisé par les laboratoires de biologie puisque 42 % des médecins reçoivent les résultats d'analyse de leurs patients par ce mode.

Le site Ameli : un service instable et des avis très mitigés

Créé pour faciliter les échanges entre les médecins et l'Assurance maladie, l'espace Ameli pro est consulté par 85 % des médecins, dont 40 % au moins une fois par jour. Pourtant, les médecins sont très critiques sur son fonctionnement : près d'un médecin sur deux rencontre souvent un problème de connexion et la moitié considère que le site ne facilite pas leur exercice. La simplification des tâches administratives afin de libérer du temps médical reste encore à améliorer.

Quant au **partage informatique sécurisé des dossiers médicaux**, il concerne moins de 40 % des médecins répondants. A l'heure où la coordination des soins est une priorité de santé publique, il devient donc urgent que l'Etat investisse dans les systèmes d'information en médecine ambulatoire. L'URPS médecins et l'Ardoc mettent leurs espoirs dans le projet Territoire santé numérique francilien porté par les URPS, l'AP-HP et l'ARS, et en attente du feu vert du gouvernement.

* Association Régionale pour le Déploiement des Outils Communicants

** Enquête URPS médecins Ile-de-France / Ardoc menée par questionnaire adressé par courrier à l'automne 2013 à un échantillon de 8 000 médecins libéraux franciliens (médecins généralistes, dermatologues, cardiologues, pédiatres, gynécologues, ORL, gastro-entérologues, rhumatologues, pneumologues) avec un taux de réponse de 14,5%.